

Point de situation - 17 mai²

RWANDA

Le Conseil de sécurité a adopté le 17 mai une résolution autorisant le déploiement de 5500 casques bleus au RWANDA. Dans un premier temps 700 hommes environ seront déployés sur l'aéroport de Kigali (500 ghanéens et 200 militaires de la MINUAR qui avaient été évacués sur Nairobi).

Il a été décidé "d'élargir le mandat" confié à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) afin d'y inclure les "responsabilités supplémentaires" suivantes :

a) contribuer à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda, "y compris par la création et le maintien, là où il sera possible, de zones humanitaires sûres" (Washington avait souhaité la création de telles zones aux frontières rwandaises, mais cette mention ne figure pas dans le texte);

b) assurer la sécurité de la distribution des secours et des opérations d'assistance humanitaire.

Cependant, la MINUAR n'est pas autorisée à utiliser la force pour mettre fin aux combats au Rwanda. Enfin, un embargo sur les armes a été décrété.

Sur le terrain, les combats continuent et aucune volonté réelle de cessez-le-feu ne se manifeste, tant du côté du FPR que du côté gouvernemental. Bernard Kouchner, en raison de la mauvaise volonté de ses interlocuteurs, a dû renoncer à son projet d'ouverture d'un corridor humanitaire pour évacuer des enfants et des civils de Kigali vers Nairobi.

En France, à l'initiative de certaines organisations non gouvernementales comme Médecins sans frontière (MSF), se développe dans des médias complaisants (notamment TF1), une polémique sur la politique de la France à l'égard du Rwanda. MSF a publié une lettre ouverte au Président de la République dans laquelle la France est

accusée de porter 'une énorme responsabilité dans les massacres actuels au Rwanda' pour avoir, selon cette ONG, 'armé et financé les fidèles du Président Habyarimana'. Toutes ces accusations, sans fondement évidemment, sont puisées dans la propagande du FPR et seront sans nul doute reprises lors de la session spéciale de la Commission des droits de l'homme à Genève.

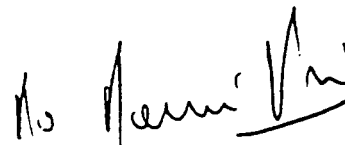
GABON

Sur le plan économique, le Gabon a bénéficié d'un rééchelonnement de dette très favorable au Club de Paris après la signature d'un accord avec le FMI. Cette attitude conciliante des pays créanciers a permis de normaliser la situation économique de ce pays après des relations parfois vives avec la communauté financière internationale.

Au plan politique interne, la situation demeure figée malgré la formation d'un gouvernement fin mars. La position du Premier ministre est fragile car on lui reproche, même au sein du Parti démocratique gabonais, d'avoir manqué d'esprit d'ouverture. Le gouvernement ne s'est d'ailleurs toujours pas présenté devant l'Assemblée nationale car le Premier ministre craint un vote de défiance.

L'opposition, rassemblée au sein du Haut conseil de la résistance (HCR), souhaite obtenir des élections législatives anticipées et oblige le Président Bongo à former un gouvernement de coalition.

Notre ambassadeur, Louis Dominici, a rompu son établissement après sept ans de présence.


Bruno DELAYE